



PATMORE

RESIDENCE

MÉMOIRE DE QUALITÉS

DEVELOPED BY:



SYSTÈME STRUCTUREL



FONDATIONS ET MURS

Fondations superficielles par semelles isolées et filantes en béton armé, convenablement contreventées, ainsi que des dalles de fondation en zones ponctuelles, réalisées en béton HA-30/F/20/XC3 et acier selon norme UNE-EN 10080 B 500 S, reposant sur une couche de 10 cm de béton de propreté HL-150/B/20.

Murs de soutènement en béton armé, à une ou deux faces selon la situation, armature et épaisseur conformément aux plans du projet, réalisés en béton HA-30/F/16/XC3 et acier selon norme UNE-EN 10080 B 500 S.

Remblai du parement arrière des éléments de fondation, avec des terres sélectionnées provenant de l'excavation elle-même, compactées jusqu'à atteindre une densité sèche non inférieure à 95 % de la densité maximale obtenue lors de l'essai Proctor Modifié, réalisé selon la norme UNE 103501.



STRUCTURE PORTEUSE

La structure porteuse sera réalisée en béton armé. La structure horizontale sera constituée de planchers de type réticulaire, avec poutres pendantes dans la zone du salon-salle à manger.

La structure porteuse verticale sera réalisée en béton armé, composée de poteaux et de murs de soutènement.

Les dalles d'escalier seront des dalles pleines en béton armé.

Les caractéristiques spécifiques seront déterminées dans le projet d'exécution.

VIDE SANITAIRE

Planchers surélevés réalisés au moyen du système « Caviti-C-20 » posé sur une couche de béton de propreté.

PLANCHERS BIDIRECTIONNELS

Planchers bidirectionnels réticulaires dans le reste de la structure horizontale, en béton armé, réalisés à l'aide de coffrages perdus constitués de blocs de béton, avec une hauteur totale à déterminer selon le calcul structurel, en béton HA-25/B/16/IIa fabriqué en centrale renforcé par des armatures en acier B500S.

DALLES SUR SOL

Dalles sur sol en béton avec treillis électrosoudé, d'épaisseur déterminée selon le calcul, réalisées en béton HM-20/B/20/X0 fabriqué en centrale et coulé depuis camion-toupie, avec treillis électrosoudé en acier B 500 T. Finition surfacique talochée, avec joints de retrait conformément aux indications de la Direction de l'Exécution des Travaux (D.E.T.), posées sur une couche de forme en empierrement.

POTEAUX En béton armé.

Tout cela est réalisé dans le respect des normes espagnoles en vigueur, notamment : la norme EHE, le Code structurel et le C.T.E., DB-SE (Document de Base sur la Sécurité Structurale du Code Technique de la Construction) ; sous la supervision de la Direction de l'Exécution des Travaux ; essais sur bétons et aciers réalisés par un laboratoire agréé ; contrôle externe assuré par un Organisme de Contrôle Technique (O.C.T.).

Assurance décennale délivrée par une compagnie d'assurance agréée.

SYSTÈME
D'ENVELOPPE



FERMETURES

Les murs de façade seront réalisés à l'aide de briques perforées, posées sur une demi-épaisseur.

Système d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), composé de panneaux en polystyrène expansé au dioxyde de carbone de 6 cm d'épaisseur, recouverts d'un enduit bicouche lisse en mortier de chaux naturelle appliqué manuellement.

Du côté intérieur, sur le mur porteur, sera appliquée une couche de mortier de 1,5 cm d'épaisseur, mise en œuvre conformément aux prescriptions des normes espagnoles DB SE-F et NTE-FF. Cette couche sera suivie d'un doublage intérieur autoportant, constitué d'une plaque de plâtre cartonné de 15 mm d'épaisseur fixée sur une ossature en profilés d'acier galvanisé, avec en son sein une couche intermédiaire d'isolant thermoacoustique en laine minérale, d'une épaisseur qui sera définie selon l'étude thermique du projet.

Devant cette façade, des éléments en porte-à-faux dessinent les lignes principales des façades et des pergolas.

Les porte-à-faux sont réalisés au moyen de dalles pleines en béton.

Les pergolas sont réalisées à partir d'une structure mixte, composée d'une âme en acier et d'un habillage en bois d'iroko ou équivalent, afin de garantir la stabilité et la durabilité de l'ensemble.



MENUISERIE EXTÉRIEURE

Les menuiseries occupent une part importante de la surface de la façade et devront être équipées de rupteur de pont thermique ainsi que présenter de bonnes performances thermiques.

Le projet prévoit des fenêtres oscillo-battantes et coulissantes de grand format avec une interférence visuelle minimale.

Menuiserie en aluminium avec rupture de pont thermique, de marque haut de gamme (Metra, ou équivalent), avec une finition associant la chaleur du bois à la robustesse de l'aluminium.

Menuiseries aux performances thermiques et acoustiques optimisées, respectant en permanence les exigences du Code

Technique de la Construction, tant sur le plan thermique que sur le plan acoustique.

Profilés équipés de rupteurs de pont thermique, de grilles d'aération et dotés d'un pré-cadre.

Double vitrage à faible émissivité avec contrôle solaire, aux caractéristiques et propriétés adaptées aux besoins du projet, fixé sur la menuiserie et muni d'un joint périphérique extérieur de la même couleur que celle de la menuiserie.

PORTE D'ACCÈS PRINCIPALE AU LOGEMENT

Portes grand format au design unique, alliant bois et verre pour renforcer le style contemporain du logement.

Ferrures invisibles de haut de gamme et équipements de sécurité de classe RC3 ou supérieure. Fermeture douce et étanche.

TOITURES



TOITURE VÉGÉTALISÉE

Toiture plate, non accessible et non ventilée.

Toiture végétalisée avec des plantes autochtones de type aromatique, à faible besoin d'eau, implantées sur un substrat végétal.

TOITURE CIRCULABLE

Toiture-terrace circulaire, réalisée à l'aide d'une chape en béton allégé formant les pentes, suivie d'une couche de ragréage en mortier de ciment hydrofuge de 2 cm d'épaisseur, d'un primaire d'accrochage à base d'émulsion bitumineuse noire, d'une étanchéité monocouche, et d'une finition en carrelage grès cérame porcelainé, adapté à un usage extérieur.

Dans les zones indiquées sur les plans, un revêtement de sol en pierre naturelle, pavés ou autres types sera utilisé, selon les choix définis par la D.E.T.



TOITURES CIRCULABLES VÉGÉTALISÉES

Toitures-terrasses circulables, réalisée à l'aide d'une chape en béton allégé formant les pentes, suivie d'une couche de ragréage en mortier de ciment hydrofuge de 2 cm d'épaisseur, d'un primaire d'accrochage à base d'émulsion bitumineuse noire, d'une étanchéité monocouche, et d'une finition en carrelage grès cérame porcelainé, adapté à un usage extérieur.

Dans les zones indiquées sur les plans, un revêtement de sol en pierre naturelle, pavés ou autres types sera utilisé, selon les choix définis par la D.E.T.

PORTE-À-FAUX

Dalles pleines en béton, revêtues du même matériau que la façade.

PERGOLAS

Les pergolas sont réalisées au moyen d'une combinaison d'une âme en acier et d'un revêtement extérieur en bois.

SYSTÈME DE COMPARTIMENTAGE



CLOISONS VERTICALES

CLOISONNEMENT INTÉRIEUR

Les cloisons intérieures sont réalisées au moyen d'une ossature autoportante composée de deux plaques de plâtre standard de 12,5 mm d'épaisseur de chaque côté, vissées sur une structure en profilés d'acier galvanisé de 70 mm de large, avec une isolation en laine minérale de 60 mm d'épaisseur.

Finition de type « Q3 » ou « Q4 », en fonction de la finition finale du parement.

Des bandes d'étanchéité seront posées sous les profilés périphériques.

Plaques hydrofuges dans les pièces humides.

Fourniture et pose de plaques de renfort là où cela est nécessaire, pour la fixation des équipements suspendus.

CLOISONNEMENT DE LA GAINÉ D'ASCENSEUR

Brique isolante acoustique en béton perforé, avec une performance de 51 dB, d'une épaisseur de 11,5 cm.

La maçonnerie sera enduite sur la face intérieure de la gaine.

Finition extérieure : doublage autoportant simple, composé de deux plaques de plâtre standard de 12,5 mm d'épaisseur.

À l'intérieur du doublage sera placé un isolant thermique en laine minérale d'une épaisseur de 50 mm.



MITOYENNES

Double cloison en briques perforées d'une épaisseur de 11,5 cm.

Comme finition de chaque côté, un doublage autoportant simple est posé, composé de deux plaques de plâtre standard de 12,5 mm d'épaisseur.

À l'intérieur du doublage sera placé un isolant thermique en laine minérale d'une épaisseur de 50 mm.

GARDE-CORPS D'ESCALIER INTÉRIEUR

Garde-corps en aluminium laqué, couleur au choix de la D.E.T., d'une hauteur de 90 cm, avec un cadre rectangulaire et un remplissage en verre de sécurité (feuilleté) de 2 mètres, épaisseur 3+3 mm, fixé par ancrage mécanique à expansion.

MENUISERIE INTÉRIEURE

Portes intérieures battantes et coulissantes, pleines, lisses, à un vantail de 240 x 82,5 x 3,5 cm, en panneau MDF, laquées dans une teinte similaire aux murs ; cadre dormant en bois de pin local de 90 x 35 mm.

Ferrures invisibles.

PARTITIONS HORIZONTALES

PLANCHERS INTERMÉDIAIRES

Les planchers intermédiaires du projet sont conçus comme des planchers bidirectionnels de 30 cm (25+5) avec une chape de compression de 5 cm d'épaisseur.

Sur ce plancher est posé le système de chauffage par le sol, une membrane anti-impact, et le revêtement de sol.

Épaisseur totale : 35 cm.

FAUX TOITS

Les faux toits seront de type continu horizontal, constitués d'une plaque de plâtre de 15 mm d'épaisseur avec bords affinés, posée sur une structure longitudinale principale de 60 x 27 mm et un profil périphérique de 30 x 30 mm, fixée par tiges de suspension.

Des bandes périphériques sombres seront mises en œuvre dans les zones définies par le projet, à l'aide de profilés spécifiques.

Les replis nécessaires aux changements de niveau des faux plafonds seront exécutés en plaques de plâtre.

Les plaques seront hydrofuges lorsqu'elles se trouvent en milieu humide.

Les trappes d'accès nécessaires aux installations seront du même matériau, avec une ossature cachée.

FAUX TOIT EXTERIEUR

Les faux toits seront de type continu horizontal, réalisés avec le système Placo Hydro Premium « PLACO » ou équivalent, avec des plaques de ciment haute performance de 12,5 mm d'épaisseur, fixées par tiges de suspension.

SYSTÈME DE FINITIONS



FAÇADE

Enduit à deux couches de mortier de chaux, Enduit Webercal « WEBER » ou équivalent, couleur à définir, d'une épaisseur de 10 mm, avec finition lisse lavée, appliqué manuellement, sur une couche de base en mortier, sur le parement extérieur vertical.

FAÇADE EN MAÇONNERIE

Dans les zones indiquées sur les plans correspondants, une maçonnerie sèche en pierre naturelle sera réalisée, dans le respect des techniques de construction traditionnelles.

REVÊTEMENTS DE SOL



REVÊTEMENTS DES SOLS INTERIEURS

Carrelage grès cérame porcelainé de haute gamme, type Porcelanosa ou équivalent, grand format, rectifié, finition naturelle, avec une résistance au glissement

Rd ≤ 15, classe 0. Pose sur une base en mortier autolissant, avec bande périphérique en panneau rigide de polystyrène expansé pour le traitement des joints de dilatation.

Collage des dalles avec un mortier-colle cimentaire normal de type C1, de couleur grise, en double encollage. Les joints seront réalisés avec un coulis de ciment blanc, pour des joints minces compatibles avec un plancher chauffant.

La coloration des joints sera harmonisée avec la teinte des carreaux.

Plinthes du même matériau.

ESCALIERS

Revêtement de l'escalier à deux volées droites avec palier intermédiaire, réalisé par habillage en grès cérame avec pièces d'un seul tenant, du même fini que le revêtement de sol intérieur, comprenant la marche et la contremarche, posées avec un mortier-colle cimentaire normal.

Si l'escalier est situé à l'extérieur, les pièces seront antidérapantes, classe 3.

REVÊTEMENTS DES SOLS INTERIEURS

Revêtements de sol en grès cérame de haute gamme, similaire à celui de l'intérieur, grand format, rectifié, finition naturelle, avec une résistance au glissement Rd ≤ 15, classe 3. Pose avec un mortier-colle cimentaire normal de type C2, de couleur grise, en double encollage. Les joints seront réalisés avec un mortier de jointoiement cimentaire à haute résistance à l'abrasion et à faible absorption d'eau, pour des joints fins, teinté dans la même tonalité que les carreaux. Plinthes du même matériau.

REVÊTEMENTS DES GARAGES

Accès pour véhicules : revêtement en pavés de granit, ton crème, posé sur une dalle en béton.

Ce revêtement constitue le prolongement du pavage de la rue donnant accès à l'entrée carrossable de la maison.

Zone de stationnement : revêtement en résine époxy antidérapante, couleur à définir par la D.E.T.

Zone polyvalente : revêtement de sol en grès cérame, similaire au reste de la maison, avec les mêmes conditions de pose et de finition.

CARREAUX



TOILETTES ET SALLES DE BAIN

Revêtement mural des parois humides en grès cérame grand format à finition mate, posé sur un support en plaques de plâtre, sur parois intérieures, collé avec un mortier-colle cimentaire type C1 gris, sans joints apparents et avec cornières en acier inoxydable.

CUISINE

Revêtement des parois humides avec des plaques grand format similaires au plan de travail, en « Dekton » ou équivalent, dans des tonalités chaudes.

PLÂTRE PROJECTÉ

Enduit projeté en plâtre dans les zones ponctuelles indiquées au projet, en apparence, sur surfaces horizontales ou verticales. Pose d'une armature anti-alcaline aux jonctions des matériaux. Finition talochée avec un plâtre de finition en couche mince, d'une épaisseur de 15 mm, avec cornières de protection d'angle.

PEINTURE

Peinture plastique satinée, anti-moisissure, à texture lisse, couleur à définir par la D.E.T, appliquée sur parois intérieures horizontales et verticales en plâtre ou plaques de plâtre cartonées. Comprend une couche de fond avec une primaire à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse, suivie de deux couches de finition avec peinture plastique.

APPUIS DE FENÊTRES

Appuis de fenêtres en carreaux céramiques en grès cérame, avec une finition similaire à celui du revêtement de sol.

CHAPERONS

SYSTÈME DE
CONDITIONNEMENT ET
INSTALLATIONS



PLOMBERIE

Branchement enterré comprenant les vannes de coupure, le compteur général, la tuyauterie d'alimentation, la centralisation des compteurs, les colonnes montantes ainsi que le réseau de distribution d'eau potable froide et chaude, réalisé avec des tuyauteries et une robinetterie conforme aux spécifications du projet (documentation graphique et devis quantitatifs).

L'installation de plomberie sera réalisée conformément aux normes de la société distributrice d'eau potable ainsi qu'aux exigences du document technique DB HS-4 « Salubrité : Alimentation en eau ».

Les détails précis de cette installation sont indiqués sur les plans et dans l'annexe dédiée à la plomberie.

ASSAINISSEMENT

Réseau d'assainissement horizontal et vertical, évacuations et descentes en PVC.

Système séparatif selon les spécifications du projet. L'installation d'assainissement sera réalisée conformément au document technique DB HS-5 « Salubrité : Évacuation des eaux ». Les détails précis de cette installation sont indiqués sur les plans et dans l'annexe dédiée à l'assainissement.

ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Réseau électrique complet de distribution intérieure pour une maison individuelle, avec un niveau d'électrification élevé, selon les pièces définies aux plans.

Installation électrique conforme au règlement REBT espagnol « Règlement Électrotechnique de Basse Tension ».

Prises TV et téléphone installées dans toutes les pièces. Le tout conforme aux spécifications du projet (documents graphiques et devis quantitatifs).

Mécanismes électriques, couleur à définir.

Installation des télécommunications conformes aux dispositions du Décret royal espagnol sur les infrastructures communes dans les bâtiments pour l'accès aux services de télécommunication.



DOMOTIQUE

Les logements sont équipés d'un système domotique de base, que le client pourra personnaliser et étendre selon ses besoins. Ce système comprend le contrôle de l'éclairage, de la climatisation et de la sécurité.

VIDÉOPHONE

Vidéophone numérique à couleur, anti-vandale, pour maison individuelle, composé d'une platine de rue anti-vandale équipée d'un bouton d'appel, d'une caméra, d'une unité d'alimentation, ainsi qu'un moniteur intérieur avec son socle de connexion.

Sont également inclus : un moniteur et un interphone supplémentaires, un ouvre-porte, une visière de protection, des modules récepteurs vidéo, le câblage et les boîtiers d'encastrement.

CLIMATISATION ET EAU CHAUDE SANITAIRE

La maison est équipée d'un système de climatisation réversible (froid/chaud) par gaines, desservant l'ensemble de la surface habitable, avec régulation indépendante pour chaque pièce.

Elle dispose également d'un chauffage par sol hydraulique dans toute la maison, ainsi que d'un système de production d'eau chaude sanitaire par aérothermie, garantissant des performances optimales avec une consommation énergétique réduite.

Le système de production d'ECS intègre en outre un circuit de retour qui assure l'arrivée immédiate d'eau chaude dans les douches.

VENTILATION

Toutes les pièces principales du logement disposent d'une ventilation naturelle.

Un système d'extraction mécanique par conduits, hygroréglable, a également été prévu selon les spécifications du Projet.

SÉCURITÉ

Système anti-intrusion. Le logement est équipé d'un vitrage de sécurité sur toutes les ouvertures accessibles (fenêtres et portes-fenêtres), ainsi que d'une porte de sécurité à l'accès du logement, avec un système d'alarme.

ÉNERGIES RENOUVELABLES - PHOTOVOLTAÏQUE

L'installation d'un système de production d'énergie photovoltaïque par logement est prévue, afin de réduire la dépendance au réseau électrique.

Ce système est composé d'un module solaire photovoltaïque à cellules en silicium monocristallin, totalement intégré à l'architecture, permettant de réduire considérablement la consommation d'énergies non renouvelables, avec pour conséquence une diminution notable de la facture d'électricité.

ISOLATIONS



ISOLATION THÉRMIQUE

Le logement est doté d'une isolation thermique sur l'ensemble des surfaces en contact avec l'extérieur ou le sol, formant une enveloppe thermique continue qui garantit à la fois le confort intérieur et les économies d'énergie.

Dans les cloisons et doublages, l'isolation est assurée par des panneaux de laine minérale, convenablement fixées à la paroi, avec une épaisseur et une densité adaptée aux exigences du projet, assurant ainsi, en plus du confort thermique, une isolation acoustique optimale.

Pour les sols, toitures et surfaces en contact avec l'extérieur ou le sol, on utilisera du polystyrène extrudé ou expansé, selon les besoins définis dans le projet.

ISOLATION ACOUSTIQUE

Le logement est doté d'une isolation acoustique sur l'ensemble des surfaces en contact avec l'extérieur ainsi qu'au niveau des cloisons et séparations intérieures.

Dans les cloisons et doublages, l'isolation est assurée par des panneaux de laine minérale, convenablement fixées à la paroi, avec une épaisseur et une densité adaptée aux exigences du projet, assurant ainsi, en plus du confort thermique, une isolation acoustique optimale.

Dans les planchers, une sous-couche acoustique sera mise en œuvre entre chaque étage afin de limiter les nuisances sonores liées aux bruits d'impact.

Les ponts acoustiques seront traités par la pose de bandes isolantes sous les cloisons et doublages.

Les vitrages de la menuiserie extérieure seront à haute performance acoustique, assurant une isolation efficace contre les bruits aériens extérieurs.

La menuiserie intérieure sera constituée de blocs-portes à âme traitée acoustiquement, améliorant leurs performances, réduisant les bruits indésirables et renforçant la sensation d'intimité dans les différentes pièces.

SYSTÈME D'ÉQUIPEMENT



Le logement comprend plusieurs salles de bains, toilettes, cuisines et buanderies. Les salles de bains sont équipées de :

SALLE DE BAINS PRINCIPALE

Meuble pour double vasque, avec finition à déterminer par l'équipe de design d'intérieur.

WC suspendu avec réservoir encastré.

Receveur de douche à effet invisible, système LEVEL de la marque Revestech ou équivalent, protégé par une paroi vitrée fixe ou une cabine de douche, selon les spécifications du projet.

Les dimensions des receveurs et des parois de douche, ainsi que les systèmes d'ouverture, seront définies selon le projet.

Baignoire îlot, miroirs rétroéclairés et accessoires inclus.

AUTRES SALLES DE BAINS ET TOILETTES INTÉRIEURES

Meuble suspendu avec une ou deux vasques selon projet, finition à déterminer par l'équipe de design d'intérieur.

WC suspendu avec réservoir encastré, selon projet.

Receveur de douche à effet invisible, système LEVEL de la marque Revestech ou équivalent, protégé par une paroi vitrée fixe ou une cabine de douche, selon projet

Les dimensions des receveurs et des parois de douche, ainsi que les systèmes d'ouverture, seront définies selon le projet.

Miroirs rétroéclairés et accessoires.



ROBINETTERIE

Robinetterie de haute gamme, modèle, couleur et finition à définir dans le projet d'aménagement intérieur.

CUISINES

Mobilier de cuisine haut de gamme, fonctionnel et au design soigné, composé de meubles hauts, bas et colonnes.

Finitions à définir dans le projet de design d'intérieur.

Plans de travail en grandes pièces de « Dekton » ou équivalent, avec plaque à induction intégrée de manière invisible.

Électroménagers intégrés de haut de gamme, telles que « Miele » ou équivalent, parfaitement intégrés dans le revêtement du plan de travail pour assurer la continuité du design.

Évier sous plan avec robinet mitigeur intégré au design.

AUTRES EQUIPEMENTS

ADOUCCISSEUR

Un adoucisseur d'eau sera installé dans chaque logement, afin d'éviter la formation de calcaire dans les conduits, de prolonger la durée de vie des appareils électroménagers et de garantir la qualité gustative de l'eau.

PLACARDS ET DRESSINGS

Placards et dressings sur mesure, encastrés, avec portes battantes ou coulissantes à surface lisse, assorties aux portes intérieures, dimensions conformes à la documentation du projet.

Aménagement intérieur avec finition textile, tablette haute et barre de penderie.

Éclairage intérieur par LED.

Ferrures invisibles et poignées intégrées.

JARDINS ET PISCINE



PÉRGOLA

La pergola de la terrasse est conçue structurellement avec un appui intermédiaire suspendu à la structure principale en béton de la maison, formant un porte-à-faux à chaque extrémité.

Les poutres auront une âme en acier, habillée de profils en bois naturel.

L'espace entre poutres sera réalisé à l'aide de profils ronds en bois, disposés à la fois longitudinalement et transversalement.

En bois d'iroko ou similaire. Des teintes foncées seront utilisées, afin de créer un contraste avec la façade et de mettre en valeur la chaleur naturelle du matériau.

JARDINIÈRES

Réalisation de jardinières maçonnées sur dalle ou plancher, avec formation de pente en mortier de ciment, couche de séparation, étanchéité par membrane bitumineuse, protection par mortier de ciment, lit de gravier pour drainage et géotextile filtrant.

L'ensemble comprend un système d'évacuation raccordé au réseau d'eaux usées du logement.

PISCINES

Toutes les villas disposent d'une piscine privée, aux dimensions et profondeurs définies selon le projet.

La structure portante du bassin est réalisée en béton armé.

La façade avant du bassin est vitrée, avec un verre extra-clair, feuilleté structurellement et trempé.

Le traitement de l'eau est assuré par un système automatique de chloration au sel. L'éclairage intérieur est assuré par des LED.

L'accès se fait par un escalier maçonné, avec le même revêtement que le bassin, ainsi qu'une échelle en acier inoxydable adaptée aux environnements marins fortement exposés.

FINITION PISCINES: Revêtement de sol en marbre rectifié, finition naturelle.

MURS MITOYENS ET SÉPARATIONS ENTRE TERRASSES

Les murs mitoyens entre logements ainsi que les séparations entre terrasses du rez-de-chaussée seront constitués d'un voile en blocs creux de béton à enduire, de dimensions 40×20×20 cm, habillé d'un parement en pierre calcaire naturelle locale, posé à sec selon la typologie traditionnelle du « marge ». Le détail de mise en œuvre sera défini dans le projet.

FERRONERIE

GARDE-CORPS

Garde-corps extérieurs composés de double vitrage de sécurité, avec structure en aluminium assurée par un profilé inférieur en U.

PORTE-PORTAIL D'ACCÈS AU LOGEMENT

Porte extérieure en aluminium, bloc de sécurité, dimensions 100 x 210 cm, laquée microtexturée, couleur à définir par la D.E.T, serrure spéciale à un point de fermeture, avec huisserie et couvre-joints.

PORTE SECTIONNELLE DE GARAGE

Porte sectionnelle de garage, revêtue à l'extérieur du même bois que les autres éléments de menuiserie (bois d'iroko ou équivalent).

CLÔTURE ET GRILLE EN FAÇADE DE PARCELLE

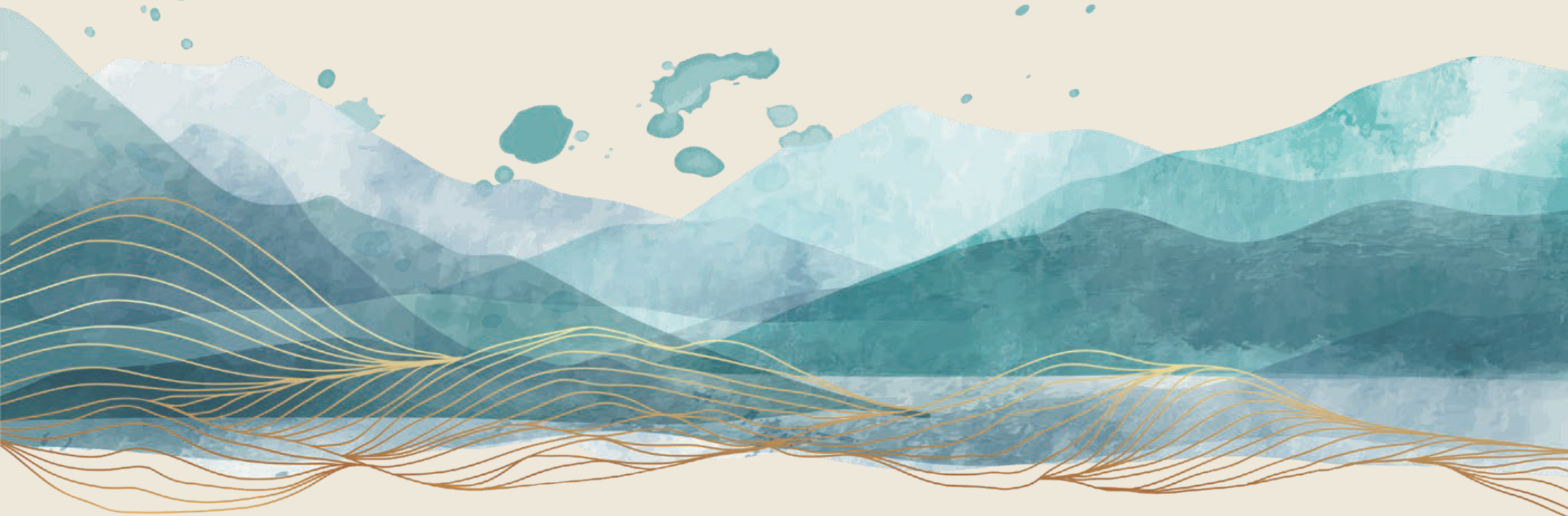
Clôture de parcelle, reposant sur un mur en maçonnerie, composée d'une grille métallique de type palissade, constituée d'éléments verticaux en « L » ou « Z » fabriqués en tôle pliée d'acier galvanisé, laquée (couleur à définir), soudés sur un rail pour fixation par vissage sur le mur inférieur.





PATMORE

RESIDENCE



DEVELOPED BY:

